



**COMMUNIQUÉ DE LA CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES) RELATIF
À
L'ATTAQUE ARMÉE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE CONTRE LA RÉPUBLIQUE
BOLIVARIENNE DU VENEZUELA**

La Confédération des États du Sahel (AES) a suivi, avec une vive préoccupation, les informations relatives à une opération militaire menée par les États-Unis d'Amérique sur le territoire de la République bolivarienne du Venezuela qui a abouti à l'enlèvement illégal du Président vénézuélien Nicolás Maduro et son épouse.

La Confédération des États du Sahel (AES) rappelle que l'emploi de la force armée par un État contre la souveraineté, l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un autre État est une ingérence inacceptable dans les affaires intérieures d'un État souverain et constitue un acte d'agression.

La Confédération AES, attachée à la défense de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance, condamne fermement cet acte grave et contraire au droit international, notamment aux principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies.

La Confédération AES dénonce le recours unilatéral à la force, regrette profondément cette violation du droit international, de surcroît par un membre permanent du Conseil de sécurité et constate la fragilisation continue de l'ordre international avec des conséquences néfastes pour la stabilité mondiale.

En conséquence, la Confédération des États du Sahel :

1. Interpelle le Conseil de sécurité, assurant la responsabilité principale de la paix et de la sécurité internationales, afin qu'il assume pleinement sa mission au regard de la Charte, en condamnant clairement l'action militaire américaine et en œuvrant au rétablissement de la légalité internationale ;
2. Réaffirme son attachement à un ordre mondial fondé sur le respect, l'égalité souveraine des États et le respect strict des principes de la Charte des Nations Unies ;
3. Exprime sa solidarité au peuple vénézuélien dont la souveraineté a été bafouée par cet acte d'agression.

La Confédération des États du Sahel réitère son attachement au multilatéralisme et au respect scrupuleux du droit international afin d'assurer la sécurité collective et la paix internationale.

Fait à Ouagadougou, le 08 janvier 2026



Capitaine Ibrahim TRAORE
Président du Faso, Chef de l'Etat
Président de la Confédération des Etats du Sahel (AES)